

POSTE ACADÉMIQUE TEMPS PARTIEL INTERIMAIRE EN DROIT DU TRAVAIL
En qualité de suppléant.e

(CORRESPONDANT A 1/20 DE TEMPS PLEIN, SOIT UN FORFAIT HORAIRE DE 15 H/AN)

FACULTÉ DE DROIT ET DE CRIMINOLOGIE

Date limite du dépôt des candidatures : 01/11/2025

Date d'entrée en fonction prévue le : 01/02/2026

Descriptif du poste

Afin de se consacrer au vice-décanat, Vanessa De Greef, titulaire d'une chaire à temps plein en droit du travail, est suppléée, pendant 1 an et pour 12h, pour le cours DROIC3173 Droit du travail.

Ce cours de 36 heures se donne aux étudiants de Bachelier en droit à l'UMons au second quadrimestre. Il correspond à 18 séances de deux heures qui ont lieu les mardis de 10 à 12h et de 13 à 15h.

Les 12h (6 séances) se concentreront sur la dissolution du contrat de travail après que Vanessa De Greef ait donné tout le reste du cours, à savoir une introduction générale au droit du travail (notion, origines, fonctions et traits constitutifs), le droit collectif du travail (les acteurs, les organes de concertation en dehors et dans l'entreprise, les sources négociées du droit du travail et la hiérarchie des sources), une partie du droit individuel du travail (les éléments constitutifs du contrat de travail, la formation, l'exécution, la suspension) et de la réglementation du travail (protection de la rémunération, durée du travail, bien-être au travail, infractions sociales).

Objectifs pédagogiques et scientifiques :

Le cours vise à ce que les étudiants soient capables de décrire, de manière rigoureuse et précise, les grands principes et règles juridiques du droit du travail belge et leur fonctionnement en pratique. A la fin du cours, les étudiants seront également capables d'appliquer ces normes à une situation concrète. L'enseignement vise enfin à ce que les étudiants acquièrent une capacité réflexive sur le droit et puissent expliquer le sens des principes et des institutions du droit du travail.

Cours repris dans la charge au moment du recrutement :

DROIC3173 – Droit du travail (Th. 36h)

Titre requis

De préférence, docteur à thèse en sciences juridiques ; à défaut, un Master en droit 120 crédits (ou licence) complété par une expérience professionnelle dans le domaine, ou une liste de publications démontrant l'expertise du/de la candidat.e en la matière.

Compétences requises

Sont requises :

- une parfaite maîtrise de la langue française (orale comme écrite) ;
- une connaissance du droit belge du travail ;
- et des publications scientifiques de qualité en droit du travail.

Constituent des atouts très appréciables : une expérience professionnelle de la pratique du droit du travail belge, un master de spécialisation (ou une licence spéciale) en droit social, une expérience d'enseignement à l'université, une maîtrise du néerlandais et de l'anglais.

Intéressé·e ?

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Vanessa De Greef, par courriel (vanessa.de.greef@ulb.be).

Le dossier de candidature doit lui être transmis sous format électronique, à l'adresse vanessa.de.greef@ulb.be et être composé des éléments suivants :

- Un curriculum vitae (*si vous le souhaitez un CV type peut être téléchargé via le site internet : <https://www.ulb.be/fr/documents-officiels/emplois-academiques-et-scientifiques-cv-type>*)
- une lettre de motivation

Politique d'égalité des chances

La politique de gestion du personnel de l'ULB est axée sur la diversité et l'égalité des chances.

Nous recrutons les candidat·es en fonction de leurs compétences, indépendamment de leur âge, leur genre, leur orientation sexuelle, leur origine, leur nationalité, leurs convictions, leur handicap, etc.

Vous souhaitez bénéficier d'aménagements raisonnables dans le cadre de la procédure de sélection en raison d'un handicap, d'un trouble ou d'une maladie ? N'hésitez pas à prendre contact avec Marie Botty (marie.botty@ulb.be), notre personne de contact en charge des aspects de diversité pour le personnel enseignant et scientifique. Soyez assuré·e de la confidentialité de cette information.

Plus de détails sur les politiques de genre et de diversité sont disponibles sur <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/diversites>.

Vous trouverez l'ensemble des dispositions relatives aux carrières du corps académique sur notre site à l'adresse <http://www.ulb.ac.be/emploi/academique.html>.